



LE JOURNAL DU C.I.Q PONT DE L'ARC

L'EDITO DE LA PRESIDENTE

La première partie de l'année a été riche en avancées et, ce journal d'automne, me permet de vous en faire un retour. Lors de l'assemblée générale annuelle du 16 mars dernier, les services de la ville sont venus présenter les projets en cours, ou qui vont démarrer dans un proche avenir, une information sur le risque de rupture de barrage et inondations a été enfin présentée.

Par ailleurs, à la suite de plusieurs sollicitations du CIQ le 16 mai 2017, le maire, Maryse Joissains-Masini et ses services sont venus à la rencontre des habitants.

L'étude sur l'évolution des quartiers Sud à horizon 2030, demandée depuis plusieurs années par le groupement des CIQ des quartiers Sud, a été présentée à cette occasion par les services de la ville et l'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix (AUPA). Cette étude soulève cependant des remarques qui seront transmises à la ville par les CIQ des quartiers Sud.

Les travaux de la future fac d'économie et de gestion sur le site de la Pauliane ont débuté par des aménagements hydrauliques.

Enfin, début juillet, la ville a organisé une réunion de concertation sur la future ZAC Barida. Celle-ci ne se trouve qu'en partie sur le territoire géré par le CIQ du Pont de l'Arc. Cependant, ses impacts seront importants sur le quartier. Dès lors, le CIQ du Pont de l'Arc sera très attentif au développement de ce dossier.

A présent et d'ici fin 2017 et début 2018, d'autres projets vont retenir notre vigilance tels que : 1) Le pont sur la Guiramide, 2) Parc en face du CREPS, 3) Suivi des projets structurants : demande à la ville d'organiser une réunion publique sur la sécurité et la propreté du quartier et 3 réunions sur les projets du quartier à horizon 2020. Sans oublier enfin notre traditionnel Loto début janvier.

Voilà de quoi faire d'ici fin 2017...

Je termine par vous remercier, vous les adhérents, d'être présents auprès de notre association.

Sandy Soulaïne

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Vous résidez dans le quartier, voulez être acteur, apportez vos compétences pour le bien de tous

Comité d'Intérêt de Quartier du Pont de l'Arc

Maison des Associations d'Aix-Sud - 75, Route des Milles - 13090 Aix-en-Provence

Tél/Fax : 04 42 27 85 38

Site : <http://ciq-pontdelarc.org/> - Contact : contact.ciqpontdelarc@gmail.com

**A NE PAS
MANQUER !!!**

**- 13 janvier 2018
: GALETTE des
ROIS**

**- 21 janvier 2018
: LOTO du CIQ**

Editorial	Page 1
Prochains rendez-vous.....	Page 1
Le fonctionnement du CIQ	Page 2
Dossier Parking commerces...	Page 2
Dossier Plan Campus.....	Page 3
Dossier Projet BARIDA	Page 4
Visite de quartier du Maire ...	Page 5
Journée nettoyage du quartier...	Page 6

Journal du
CIQ PONT DE L'ARC
N°12 – oct. 2017 – page 1

Conseil d'Administration du C.I.Q. du Pont de l'Arc

Les membres du conseil d'administration élus lors de l'assemblée générale du 16 mars 2017 sont des bénévoles.

Présidente : Sandy SOULAINÉ

Vice-Président : Claude GIUNTA

Trésorière : Marthe NIEL
(trésorière)

Secrétaire : Dominique VERDAGUER
(secrétaire adjointe Marthe NIEL)

Les Membres :

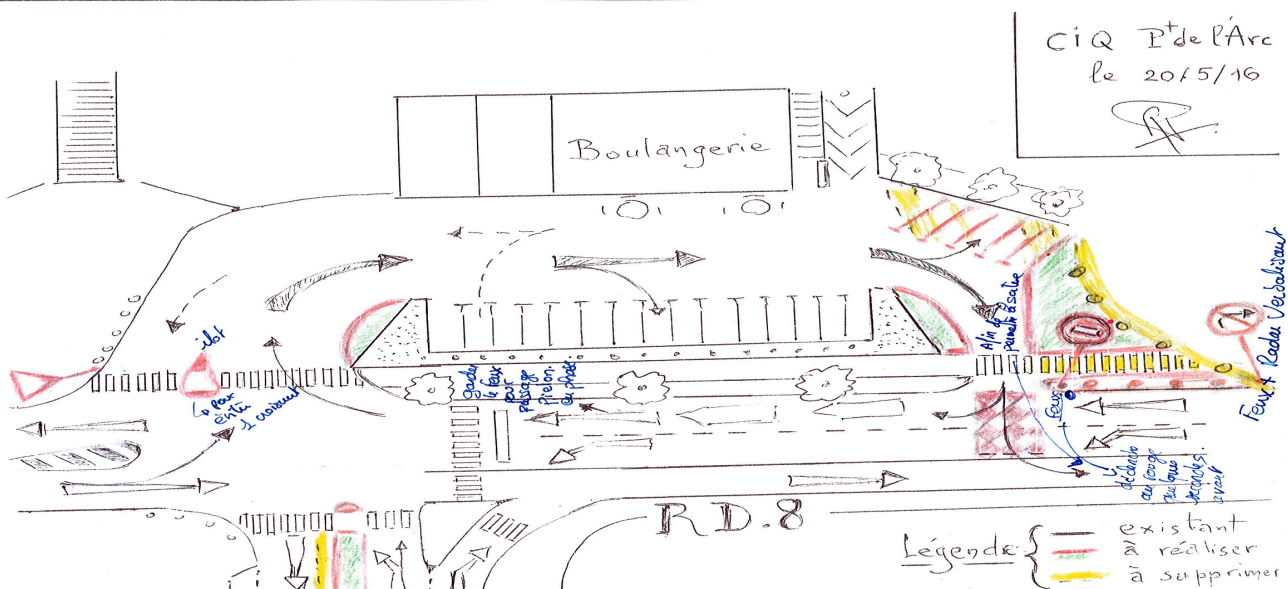
Christophe BRESSAC, Mireille LEVEL,
Alexandra CHEVALIER, Claude GIUNTA,
Stéphanie LATIL, Céline LEGRAND,
Marthe NIEL, Roland PINGET,
Pierre POCHITALOFF ,
Dominique VERDAGUER,
Nicolas SEIGNEURET.

LES DOSSIERS DU MOMENT

1- Accès au parking des commerces boulangerie, fromagerie et audition.

Depuis plusieurs années, les habitants du quartier du Pont de l'Arc sont confrontés à un problème de sécurité de la voie d'accès permettant de pénétrer sur les parkings de la boulangerie « Lily », de la crèmerie et du centre Audika, avenue fortuné Ferrini.

Des automobilistes pressés désireux d'éviter le feu de signalisation au rouge utilisent à vive allure les parkings privés des commerces comme une voie de contournement rendant cette zone très dangereuse. La ville, notamment Eric Chevalier, notre adjoint au maire du quartier, ont été alertés à plusieurs reprises par le CIQ, mais également par des habitants et associations. Le CIQ a pu constater avec plaisir la mise en place provisoire, mi-septembre, de blocs en béton visant à limiter les excès de vitesse en attendant la mise en place d'une solution pérenne. Un courrier avec une proposition d'aménagement a été transmis à M. Chevalier, et diffusé aux adhérents. Le CIQ y demande par ailleurs, une réunion de concertation avec le propriétaire du terrain, les commerçants, les services de la ville et le CIQ, pour faire avancer ce dossier.



Comité d'Intérêt de Quartier du Pont de l'Arc

Maison des Associations d'Aix-Sud - 75, Route des Milles - 13090 Aix-en-Provence

Tél/Fax : 04 42 27 85 38

Site : <http://ciq-pontdelarc.org/> - Contact : contact.ciqpontdelarc@gmail.com

Journal du
CIQ PONT DE L'ARC
N°12 – oct. 2017 – page 2

2- Plan Campus « Site de la Pauliane-chemin du viaduc »

Le projet passe dans sa phase de mise en œuvre. Il revient désormais au CIQ de suivre les travaux en restant attentif à leur bon déroulé et d'informer au fil de l'eau les habitants du quartier. Pour rappel depuis début 2017 et à suivre jusqu'en 2020 ; les travaux d'infrastructures, de construction de la fac d'économie et de gestion, des logements étudiants du CROUS, du pont de la Guiramide et la suppression du passage à niveau vont commencer.

1-Maison de la recherche : démarrage des travaux prévu dernier trimestre 2017 (durée 17 mois)

2-Fac d'économie et gestion (FEG) (Tranche 1 et 2) : Les travaux seront effectués par Aix Marseille Université (AMU) : la Bastide de la Pauliane sera conservée et réhabilitée, pas de restaurant universitaire mais une cafétéria sera aménagée (environ 150 m2) dans les futurs locaux de la FEG.

• Passerelle piétonne entre le parking Krypton et l'Eco Campus de la Pauliane : Evolution des études

L'étude comparative sur 2 propositions a été confiée à un bureau d'étude, elle permettra à la ville de faire le choix d'un tracé optimisé.

Travaux d'infrastructures liés au projet :

• **Travaux hydrauliques** afin de limiter l'aléa d'inondation sur l'emprise foncière du site : réalisation d'un fossé en limite Est de la parcelle avec rejet des eaux pluviales dans l'Arc via le terrain occupé par TRANSDEV. Les travaux sont terminés. Une information a été assurée auprès des riverains du chemin du viaduc (boîlage par les services de la ville) ainsi que dans les supports de presse locaux et par le CIQ par mail.

• **Travaux de voiries et réseaux divers** : requalification du Chemin du Viaduc (double sens de circulation + 1 trottoir de 3,80 m), pas de piste ni bande cyclable car zone à 30 et pose des divers réseaux.

• **Chauffage urbain** : le site de la Pauliane sera équipé du réseau de chauffage urbain. Celui-ci passera par le futur pont situé entre le chemin de la Guiramide et le parking du Krypton.

• **Fibre optique** : études en cours. Début des travaux prévu en septembre 2017 et 2018

ZOOM : CROUS Logements Etudiants : 296 logements pour étudiants.

Début des travaux prévus en Juin/Juillet 2018 (durée 12 mois), superficie des studios prévue environ 17 m2, les stationnements semi enterrés représenteront 10 % du nombre de logements.

Le projet de logements du CROUS soulève une forte réticence de la part des habitants de la résidence de la Méniane car la perspective de la vue sur la Sainte pourrait être modifiée. Plusieurs réunions ont été organisées par le CROUS en présence d'habitants de la résidence de la Méniane, Aix Natura, du CIQ et de M. Chevalier adjoint au maire du quartier du Pont de l'arc, afin de présenter le projet.

Il a été indiqué par le CROUS que le projet respectait les prescriptions du PLU votées en 2015 et toutes les contraintes réglementaires applicables sur la zone. Le différend entre les habitants de la résidence de la Méniane et le CROUS relevant d'intérêts privés, le CIQ s'est concentré sur les sujets d'intérêt général pouvant impacter l'ensemble des habitants du quartier.

Lors d'une réunion, ayant eu lieu le 7 juillet dernier, le CIQ a pu ainsi remarquer que ses demandes, faites dans le cadre du comité technique coordonné par la ville, ont été prises en compte, en majeure partie, notamment :

Comité d'Intérêt de Quartier du Pont de l'Arc

Maison des Associations d'Aix-Sud - 75, Route des Milles - 13090 Aix-en-Provence

Tél/Fax : 04 42 27 85 38

Site : <http://ciq-pontdelarc.org/> - Contact : contact.ciqpontdelarc@gmail.com

*Journal du
CIQ PONT DE L'ARC
N°12 – oct. 2017 – page 3*

1/ Sur le nombre de logements : le CIQ a noté avec satisfaction la réduction du nombre de logements. En effet, les premières estimations au début du projet du Plan Campus étaient supérieures à 400 logements alors que la demande du CIQ à l'époque était de 250 logements. En 2013, le projet est passé à 330 logements pour aboutir aujourd'hui à 296.

2/ Le projet d'architecte répond également aux souhaits du CIQ. Intégration dans son environnement, économe en énergie, jardins méditerranéens, murs en pierre, peu de parkings. En effet, le CROUS a indiqué que les étudiants seront en majorité des élèves de la fac située à proximité. Par ailleurs, ils auront à leur disposition des infrastructures facilitant leurs déplacements : passerelle piétonne, pont sur la Guiramande, parking krypton avec tarif préférentiel, Bus à Haut Niveau de Service etc. Par ailleurs, le CROUS a pris en compte les demandes du CIQ présentées à plusieurs reprises lors des différentes réunions du comité technique : le CROUS mettra des vélos électriques à disposition de ses locataires moyennant un faible loyer.

En revanche, il persiste des points à conforter et le CIQ du Pont de l'Arc a donc fait part, par écrit, de des remarques ci-dessous au CROUS et au maire de quartier.

- Le projet architectural : Il a été demandé la reprise du pignon Ouest donnant sur le chemin de la Guiramande car trop massif et peu végétalisé. Le CIQ attend les différentes propositions en retour.
- Plan de déplacement des étudiants : de nouvelles infrastructures sont prévues sur le secteur en matière de circulation (pont Guiramande, passerelle piétonne, bus, parking Krypton avec abonnement attractif pour les étudiants et gratuit pour les covoitureurs), il est tout de même demandé que le CROUS nous présente son plan de déplacement étudiants en relation avec Aix Marseille Université (AMU).
- Demande de précisions sur les emplacements **sécurisés** réservés aux utilisateurs de deux roues (vélos, scooters, motos etc.) ; notamment des emplacements avec prises électriques. Il est question de places de parking en sous-sol (environ 80 prévues). Quels sont les emplacements sécurisés pour les deux roues, et quel en sera le nombre ?
- Concernant le stationnement éventuel sur les trottoirs à proximité de la résidence étudiante, le CIQ a attiré l'attention des services de la ville afin que soient installés des potelets avant l'ouverture de la résidence et de la fac (afin d'éviter le stationnement sauvage)
- Souhait qu'une réunion publique soit organisée par la ville, le CROUS et l'AMU, afin que le projet dans son ensemble soit présenté aux habitants du quartier. De plus, nous désirerions qu'une exposition du projet soit organisée dans la salle des mariages de la mairie annexe du Pont de l'Arc avant la fin de l'année 2017.



Comité d'Intérêt de Quartier du Pont de l'Arc

Maison des Associations d'Aix-Sud - 75, Route des Milles - 13090 Aix-en-Provence

Tél/Fax : 04 42 27 85 38

Site : <http://ciq-pontdelarc.org/> - Contact : contact.ciqpontdelarc@gmail.com

Journal du
CIQ PONT DE L'ARC
N°12 – oct. 2017 – page 4

3- Projet de la future ZAC de BARIDA

Le CIQ du pont de l'arc a assisté à la réunion publique de concertation « Futur ZAC Barida » en date du 5 juillet dernier. Ce nouveau quartier compterait environ 600 logements et des commerces. Il se situerait sur les terrains actuellement situés en face de la résidence de la Parade.

Il est ressorti de cette présentation un grand nombre de points incertains qui soulèvent de la part du CIQ des questions ci-dessous exposées.

- 1- La Loi SRU demande la densification des centres urbains d'où la question d'un étalement urbain avec la création de ce nouveau quartier. En effet, il y a une rupture entre la Grassie et le lieu d'implantation de ce nouveau quartier.
- 2- Création de nombreuses nouvelles voiries ? (quid de leur financement)
- 3- Quid de la concurrence des nouveaux commerces avec les commerçants du Pont de l'arc (26 000m² de commerces/artisans prévus ?). Pour information pas de commerces à la Grassie, sauf des activités relevant du secteur tertiaire.
- 4- Parking de dissuasion (précision à apporter d'une sortie direction vers Marseille)
- 5- Comment les habitants vont-ils accéder à la Pioline en vélo, qu'est-il prévu en cheminement mode actif pour accéder à cette zone ?
- 6- Comment les habitants de ce nouveau quartier vont-ils pouvoir entrer de façon sécurisée sur l'autoroute pour se rendre à Marseille (actuellement voie très dangereuse) ? Un aménagement de cette entrée d'autoroute est-il prévu ?
- 7- Qu'est-il prévu en matière d'école et de crèche ? Pour rappel pas de crèche au Pont de l'Arc (quelques berceaux annoncés par la ville d'Aix dans le cadre de l'installation de l'hôpital de Provence, nombre à ce jour non connu- ces berceaux pourront-ils répondre à la demande des jeunes familles de ce nouveau quartier ?)
- 8- Qu'en est-il du plan de financement de ce projet ? Quels sont les partenaires financiers ?
- 9- Quelles sont les répartitions financières entre l'aménageur, la ville et les promoteurs, notamment, réseaux VRD, hydraulique, nouvelles voiries. Qui finance quoi ?

Un cahier de concertation a été mis à disposition en mairie annexe, le CIQ du Pont de l'Arc a fait part de ses remarques ci dessus exposées et a demandé en conclusion que :

« compte tenu du calendrier, présenté par la ville, de mise en œuvre (premier permis envisagé en 2018 avec livraison bâtiments en 2019) le report de cette ZAC. Que les infrastructures programmées (pont hippodrome, barreau Félicité, pont Guiramande, suppression des ronds points de l'entrée du Pont de l'Arc etc.) et les OAP sur le Pont de l'Arc soient intégralement terminées. Cela permettra de pacifier la qualité de vie des habitants du quartier avant de créer de nouveaux aménagements ».

Comité d'Intérêt de Quartier du Pont de l'Arc

Maison des Associations d'Aix-Sud - 75, Route des Milles - 13090 Aix-en-Provence

Tél/Fax : 04 42 27 85 38

Site : <http://ciq-pontdelarc.org/> - Contact : contact.ciqpontdelarc@gmail.com

*Journal du
CIQ PONT DE L'ARC
N°12 – oct. 2017 – page 5*

VISITE DE QUARTIER PAR LE MAIRE

16 mai 2017-Rencontre avec le Maire et des services et les habitants du quartier

A la suite de la demande du CIQ de 2016, Mme Maryse Joissains-Masini est venue à la rencontre des habitants du quartier accompagnée de ses services. Cette réunion a été l'occasion de nous présenter le détail des futurs travaux du Plan Campus (cf. article ci dessus) sur le site de la Pauliane, les travaux du futur Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) surnommé « l'Aixpress » et enfin l'étude sur « l'évolution des quartiers Sud à horizon 2030 » tant attendue depuis 4 ans par les CIQ des quartiers Sud.

Cette étude est en cours d'analyse par les CIQ concernés qui feront part de leurs remarques à la ville.

Un bémol sur l'avancée d'un dossier qui tient particulièrement à cœur au CIQ : « l'aménagement du terrain en face du CREPS en parc pour les habitants du quartier ». Après une présentation par la ville d'Aix - conforme aux attentes du CIQ- en avril 2016, il a été annoncé le 16 mai par la mairie que le projet serait revu à la baisse. Or le CIQ maintient sa position, afin que notre quartier garde et développe sa qualité de vie, il est nécessaire de prendre en compte les espaces verts, de loisirs et de convivialité. Le Pont de l'Arc ne possède outre la promenade de l'Arc, comme lieu de détente, que le square « Aublet » à côté de la poste. Un aménagement dans la continuité de la promenade de l'Arc et de l'espace réservé à l'accrobranche ne peut apporter que du bien être aux habitants du Pont de l'Arc.

Dès lors, notre CIQ, les CIQ Facultés et Arc de Meyran ont été reçus par les services de la ville début octobre. Un RDV sur le terrain avec ces derniers va être réalisé à la mi-novembre afin de prévoir les interventions futures.

LES BREVES DE QUARTIER

Nouvelle journée de nettoyage du quartier

En novembre 2016, le CIQ du Pont de l'Arc a participé aux côtés de la Jeune Chambre Economique à une marche citoyenne pour collecter un maximum de déchets le long des bords de l'Arc, des rues et routes du quartier.

Nous souhaiterions renouveler cette journée citoyenne. Pour cela nous cherchons 2 ou 3 bénévoles pour nous aider à l'organiser. Je vous remercie de bien vouloir vous faire parvenir vos coordonnées si vous êtes intéressés.

ADHESION au CIQ :

Adhérents, acteurs au quotidien de notre vie de quartier ou habitants, nous vous invitons à nous contacter par courrier ou par mail contact@ciq-pontdelarc.org sur tous les thèmes sur lesquels vous souhaitez obtenir des informations ou donner votre avis. Nous ne pouvons assurer une prise en compte totale des volontés de chacun mais nous espérons créer une dynamique et fédérer les intérêts de tous dans l'optique de l'intérêt de notre « *Quartier du Pont de l'Arc* ».

RDV sur le site internet (<http://ciq-pontdelarc.org>) pour télécharger votre bulletin d'adhésion 2017 !

Comité d'Intérêt de Quartier du Pont de l'Arc

Maison des Associations d'Aix-Sud - 75, Route des Milles - 13090 Aix-en-Provence

Tél/Fax : 04 42 27 85 38

Site : <http://ciq-pontdelarc.org/> - Contact : contact.ciqpontdelarc@gmail.com

Journal du
CIQ PONT DE L'ARC
N°12 – oct. 2017 – page 6